Transparence et sanctions

Alors que l'usine de Vale NC est à l'arrêt, la présidente de la province Sud a invité l'industriel à s'expliquer sur l'histoire du « tuyau » devant quinze associations écologistes. Politiques, riverains et environnementalistes demandent des comptes au géant minier.

Tattends de Vale une transparence totale, on veut tout savoir. » Non, cette phrase n'est pas le fruit d'un des quinze représentants d'associations invités par la province Sud hier, pour en découdre avec l'industriel. Cynthia Ligeard, présidente de la province Sud se veut intraitable sur la question du bout de tuyau posé en 2008 et retrouvé en surface lundi après-midi dans le canal de la Havannah. « Le dernier contrôle effectué par la Dimenc date d'août 2012. affirme la présidente. Aujourd'hui, nous voulons savoir pourquoi la chaîne d'alerte n'a pas fonctionné, pourquoi les indicateurs de surveillance n'ont pas fonctionné.»

Perturbé. Selon l'Œil (L'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie), le rejet de l'effluent s'est effectué au travers de son diffuseur pendant un laps de temps non déterminé en surface alors qu'il est normalement prévu d'être rejeté au fond du canal de La Havannah. Par ailleurs, la rupture du tuyau constatée ultérieure-

« C'est la 6° fois que l'usine connaît un incident. L'industriel ne peut plus passer entre les gouttes, il faut le sanctionner. »

ment à quelques centaines de mètres en amont du diffuseur, « pourrait avoir perturbé la diffusion de l'effluent ».

Une mission vient d'être lancée avec le bureau d'études Soproner, afin de mesurer la qualité physico-chimique de l'eau de mer à proximité de l'émissaire. Les paramètres mesurés seront: la concentration en manganèse, en nickel, en sulfate, ainsi que la turbidité (teneur des particules en suspension). Les premiers prélèvements ont été effectués hier, au niveau d'une dizaine de points d'échantillonnage encadrant le diffuseur et jusqu'aux abords de la baie Kué et de Port Boisé. Il faudra attendre un mois pour connaître les premiers résultats. Voilà pour l'enquête.

Colère. Du côté des associations présentes, hier, lors de la réunion, d'autres questions se posent. « Toutes les études d'hydrodynamisme ont été réalisées en tenant compte du diffuseur (200 trous de 4 cm, N.D.L.R.), argumente la présidente d'EPLP (Ensemble pour la planète) Martine Cornaille. Pendant plusieurs jours, le diffuseur n'a pas fonctionné. Quelles en sont les conséquences? » Avant de conclure: « C'est la 6e fois que l'usine connaît un incident. L'industriel ne peut plus passer entre les gouttes, il faut le sanctionner. »

Des sanctions? Le comité de gestion de Rheebu Nuu en demande, aussi. Son président, le bouillonnant André Wama, est sorti « colère » hier, de l'auditorium de la province Sud. « Tout le monde attend trop de Vale, je ne suis pas d'accord. Notre population est inquiète, je pense que la Dimenc n'a pas fait son travail. Aujourd'hui, nous demandons l'application des règles, le renforcement des contrôles et

des sanctions. »
Selon lui, il
existe un risque
évident de pollution des eaux
potables locales.
« Vu que le tuyau
ne marche plus,
Vale conserve

ses eaux usées dans un bassin où une fuite a été récemment détectée. Ce bassin se trouve à proximité des réserves d'eau potable des tribus environnantes. Alors, nous sommes inquiets! »

D'autre part, en fonction des résultats de l'étude de l'Œil, Rheebu Nuu se réserve le droit de porter plainte au pénal à l'encontre de Vale. Un comité local d'information devrait se tenir vendredi 29 novembre, à l'usine. Ce même jour, cinq associations écologistes demanderont 700 millions de francs de dommages et intérêts à Vale devant la cour d'appel pour la fuite d'acide du 1er avril 2009. Aurélien Lalanne



Couac en une période test

« C'est un gag?! » Ce spécialiste du nickel n'ose pas croire à l'incident « très très surprenant » survenu au niveau de l'émissaire marin. Néanmoins, une lourde décision a été prise mercredi soir: le second et dernier train de production vient d'être suspendu « afin de préserver le volume de stockage de notre parc à résidus de la Kwé, note Vale Nouvelle-Calédonie. L'usine est donc arrêtée, la chaîne industrielle étant perturbée en son aval. La liste noire s'allonge. Un nouveau coup dur pour les 2 500 employés sur le site de Goro, dont 1 250 salariés de la filiale du géant brésilien. Quel est leur sort?

Pour l'instant, aucun plan de chômage technique ou partiel n'est annoncé. Il est vrai, l'arrêt d'un tel complexe hydrométallurgique constitue en lui-même une source évidente de travail. Et des installations doivent être maintenues en activité, comme les chaudières à vapeur; des services liés au fonctionnement de la centrale électrique de Prony Energies doivent être assu-

rés. Mais jusqu'à quand durera cette interruption autant forcée que soudaine? Quel sera son coût? Et quelles seront les éventuelles incidences sur les effectifs? Difficile à dire à l'heure actuelle, tout dépendra des résultats de l'enquête. « Il faut déjà évaluer les dommages, faire une expertise sur l'intégralité du tuyau – les 21 kilomètres –, et ensuite déterminer les causes, avant de procéder aux réparations, souligne Jean-Michel N'Guyen, directeur environnement & relations communautaires chez Vale NC. Nous devons d'abord faire toute la lumière sur ce qui s'est passé ».

Rythme de production contrarié

Cette fracture de l'émissaire intervient à un très mauvais moment. En une période test, puisqu'après un objectif trimestriel de 5 000 tonnes de nickel atteint début 2013, 24 000 tonnes sur l'année étaient visées, dans une

montée en puissance programmée vers les 57 000 en 2016. Ce coup de frein aujourd'hui connu contrarie fortement l'intention de production annuelle : le curseur était calé à près de 15 000 tonnes fin septembre. D'autant que, selon un vœu appuyé de Vale, toutes les opérations de « base metals », dont le nickel, devront financièrement voler de leurs propres ailes en 2014. Est-ce possible? Un vrai doute. Le récent épisode en mer va peser sur le rendement en oxyde de nickel et la maîtrise des coûts. Deux jours après l'incident, un conseil d'administration de Vale NC prévu de longue date s'est tenu au Japon. Rien n'a filtré de cette rencontre au cours de laquelle, on peut l'imaginer, l'affaire du tuyau a dû être évoguée. Les actionnaires nippons de Sumic étaient déjà tendus avec les précédentes péripéties. Cette déconvenue maritime du 11 novembre représente ellemême un test pour l'avenir de Vale NC.



15/11/2013 — PAGE 3